



**DEMANDE D'ADMISSION EN SECTION EUROPEENNE  
ANNEE SCOLAIRE 2018-2019**

*Demande exceptionnelle en 1ère*

*A renvoyer au lycée avant le 25 MAI 2018*

Nom de l'élève : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Collège : ..... Ville : .....

Elève boursier :  oui  non

L'élève est-il déjà dans une section européenne au collège ?  oui  non

Si oui, laquelle ? .....

**Demande pour la rentrée 2017 (cochez une seule des deux cases)**

Anglais      Discipline Non Linguistique : Histoire-Géographie

Allemand      Discipline Non Linguistique : SVT

Espagnol      Discipline Non Linguistique : Sciences Physiques

L'élève a-t-il demandé une section euro dans un autre lycée, si oui, lequel ?

*Les élèves inscrits en section européenne ne sont pas regroupés dans une même classe ; ils sont dans le même groupe en langue vivante et ont une heure de discipline non linguistique (DNL) qui s'ajoute à leur horaire.*

**Les élèves qui demandent une inscription en section européenne s'engagent à s'investir de façon soutenue dans les cours de langue et de DNL pendant les 3 années menant au Bac.**

**Motivation de la demande :** l'élève doit rédiger une **lettre de motivation manuscrite et personnelle** dans la langue européenne anglaise ou allemande ou espagnole selon son choix (150 mots environ). Nous attendons que l'élève nous montre que c'est un choix réfléchi en adéquation avec son projet personnel.

**Joindre obligatoirement les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres de la classe de 3<sup>ème</sup>**

L'élève a-t-il fait un séjour ou des séjours dans un pays parlant cette langue ?  OUI                       NON

Dans quel cadre ?  Echange    Séjour individuel       Autre : .....

Lieu : ..... Date : .....

**A REMPLIR PAR LES RESPONSABLES LEGAUX DE L'ELEVE**

Je soussigné(e) ..... responsable légal de .....  
..... souhaite inscrire mon fils\*, ma fille\* en section européenne anglais\*, allemand\*,  
espagnol\* au lycée Bellevue d'Albi. Je m'engage à ce qu'il (elle) suive cette section jusqu'au bac.

Date : .....

Signature des responsables légaux

Les inscriptions en section européenne seront validées en fonction des places disponibles et communiquées aux parents par courrier. Merci de joindre une enveloppe timbrée libellée à votre adresse

**PARTIE PEDAGOGIQUE**

<p>Avis du professeur de langue :</p> <p><input type="checkbox"/> Anglais</p> <p><input type="checkbox"/> Allemand</p> <p><input type="checkbox"/> Espagnol</p>	<p>Avis du professeur concerné par la DNL :</p> <p><input type="checkbox"/> Histoire-Géographie</p> <p><input type="checkbox"/> SVT</p> <p><input type="checkbox"/> Sciences Physiques</p>
<p><b>- Intérêt pour langue :</b></p>    <p>Moyenne annuelle de la LV :</p>	<p><b>- Intérêt pour la discipline :</b></p>    <p>Moyenne annuelle de la discipline :</p>
<p><b>- Implication orale :</b></p>    	<p><b>- Implication orale :</b></p>    
<p><b>- Sérieux dans le travail</b></p>    	<p><b>- Sérieux dans le travail</b></p>    
<p><b>Avis du professeur de LV</b></p> <p>TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/></p> <p><i>Date et signature du professeur</i></p>	<p><b>Avis du professeur de DNL</b></p> <p>TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/></p> <p><i>Date et signature du professeur</i></p>
<p><b>Appréciation du Professeur Principal :</b></p>       <p><b>Avis TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/></b></p>	
<p><b>Avis du Chef d'Etablissement : TF <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> R <input type="checkbox"/></b></p> <p><i>Fait à ..... le .....</i></p> <p><i>Signature et cachet du chef d'établissement :</i></p>	

L'affectation en section « euro » est prononcée sous réserve d'affectation au lycée Bellevue par la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale du Tarn. Etre admis en section « euro » ne donne pas le droit d'être affecté ni d'obtenir une dérogation automatique pour les élèves hors secteur. Pour ceux-ci, ce n'est qu'après l'acceptation de la dérogation que l'inscription définitive devient possible.